

Programme municipal

Joinville-le-Pont – Municipales de mars 2026



Ce document détaille notre vision, notre méthode et nos engagements, thème par thème.

Chaque fiche suit une trame unique : Constat / Objectif / Nos engagements / Ce que cela change pour vous.

Table des matières

Repère : la pagination indiquée est indicative et peut varier légèrement selon l'impression.

NOTRE VISION POUR JOINVILLE-LE-PONT	3
Nos principes d'action	3
Nos priorités de mandat	3
Méthode : un mandat lisible, avec des résultats mesurables	4
1. AMENAGEMENT URBAIN ET SECURITE	5
1.1 Voirie et circulation : Pont de Joinville, rue de Paris, avenue du Général Gallieni	6
1.2 Temps d'analyse et cohérence urbaine	7
1.3 Protéger durablement les quartiers pavillonnaires (Polangis, Palissy...)	8
1.4 Quais et bords de Marne : Barrage, Gabriel Péri, Polangis, berges	9
1.5 Accessibilité et handicap	10
1.6 Sécurité au quotidien : présence, prévention, proximité	10
1.7 Éclairage public : sobriété et sûreté	11
2. ACCES AUX SERVICES DE PROXIMITE	13
2.1 Services publics : démarches plus simples, présence renforcée	14
2.2 Commerces : accessibles à tous	15
2.3 Santé : renforcer l'accès aux soins et la prévention.	16
3. POUR LES GENERATIONS DE JOINVILLE-LE-PONT	18
3.1 Sport, associations et vie locale	19
3.2 Petite enfance, enfance et périscolaire	20
3.3 Jeunesse : des lieux, des horaires, des équipes	21
3.4 Adultes : concilier quotidien, travail et qualité de vie	21
3.5 Seniors : autonomie, prévention, lien social	23
4. GOUVERNANCE DE LA VILLE	24
4.1 Les agents municipaux : respect, reconnaissance, efficacité	25
4.2 Finances : rigueur, maîtrise, responsabilité et transparence	26
4.3 Patrimoine : protéger, valoriser, transmettre	26
5. ATTRACTIVITE DE LA VILLE	28
5.1 Économie : soutenir les acteurs économiques locaux	29
5.2 Culture et art local : créer, partager, faire rayonner	30
6. VILLE NUMERIQUE : JOINVILLE CONNECT	31
7. CONCLUSION – DONNER UN NOUVEL ELAN A JOINVILLE-LE-PONT	33
8. ABREVIATIONS ET ACRONYMES	34



Notre vision pour Joinville-le-Pont

Joinville-le-Pont doit avoir une identité forte : une ville vivante et écologique, à taille humaine, tournée vers la Marne, avec des quartiers différents mais complémentaires, un tissu associatif solide, et une énergie locale qui ne demande qu'à être accompagnée.

Notre ambition est claire : améliorer le quotidien, sans promesses irréalisables. Nous voulons une municipalité qui agit vite sur ce qui compte (sécurité, propreté, circulation, services), qui anticipe sur le long terme (urbanisme, équipements, transition), et qui associe réellement les habitants aux décisions.

Nos principes d'action

- Proximité : des élus présents, des décisions expliquées, des réponses dans des délais connus.
- Sécurité et tranquillité : présence humaine, prévention, aménagements intelligents, coopération renforcée.
- Bon sens et rigueur budgétaires : priorité à l'entretien, aux services utiles et aux investissements finançables.
- Urbanisme maîtrisé : cohérence, environnement, qualité, impacts étudiés, concertation réelle.
- Égalité d'accès : services, culture, sport, ville inclusive, publics fragiles.
- Participation : consultation, co-construction, suivi public des engagements.

Nos priorités de mandat

- Agir dès les 100 premiers jours sur l'éclairage, la sécurité, la propreté et les traversées à risque.
- Mieux organiser la circulation sur les grands axes (Pont de Joinville, rue de Paris, avenue du Général Gallieni) en lien avec les partenaires compétents.
- Renforcer les services de proximité (démarches, santé, commerces).
- Soutenir les familles : périscolaire, restauration scolaire, petite enfance, handicaps.
- Déployer Joinville Connect : participation, information, signalement et suivi.

Méthode : un mandat lisible, avec des résultats mesurables

Nous publierons un plan d'action en début de mandat, avec des priorités par semestre, un budget associé et des indicateurs simples. Un bilan public accessible rendra compte, en toute transparence, de ce qui a été réalisé, de ce qui n'a pas pu l'être, des raisons qui l'expliquent, et des suites à donner.

- 100 premiers jours : mesures rapides sur la sécurité, l'éclairage, la propreté et la concertation.
- 1ère année : études structurantes (circulation, accessibilité), priorisation des investissements, premières réalisations visibles.
- Mandat : plan pluriannuel d'entretien, projets finançables, suivi public des engagements



1. Aménagement urbain et sécurité

Mieux circuler, mieux entretenir, mieux protéger : des actions concrètes, mesurées, visibles.

Dans ce chapitre :

- Voirie et circulation
- Cohérence urbaine et PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)
- Protection des quartiers pavillonnaires
- Bords de Marne
- Accessibilité et handicap
- Sécurité du quotidien
- Éclairage public

1. Aménagement urbain et sécurité

Une ville agréable est une ville où l'on se déplace facilement, où l'espace public est entretenu et accessible, et où chacun se sent en sécurité. L'aménagement urbain doit répondre à des usages concrets, réduire les tensions et améliorer la vie quotidienne tout en respectant un futur qui ne peut être qu'écologique.

1.1 Voirie et circulation : Pont de Joinville, rue de Paris, avenue du Général Gallieni

Constat partagé :

La circulation joinvillaise est sous pression. Les congestions récurrentes affectent les riverains (bruit, pollution, stress), pénalisent les commerçants et compliquent les trajets aux heures de pointe. Sur certains points, la signalisation et la lisibilité des itinéraires génèrent des comportements à risque : dépassements, circulation inadaptée, traversées dangereuses. L'entretien inégal de la voirie, des pistes cyclables et des trottoirs aggrave ces difficultés.

Objectifs :

Fluidifier sans reporter le problème sur d'autres rues, sécuriser les traversées et apaiser l'espace public, avec des règles claires et lisibles pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Mettre un terme aux interventions coûteuses et inefficaces.

Décider sur la base de données (comptages, simulations) et partager les résultats.

Nos engagements :

- Lancer une étude de circulation complète dès le début du mandat (comptages, diagnostics, simulations, scénarios). Résultats partagés publiquement.
- Pont de Joinville : optimisation des feux, amélioration des traversées piétonnes et cyclistes, en prenant en compte les contraintes départementales.
- Rue de Paris : sécurisation des traversées, protection des différents modes de déplacement, cohérence avec l'accès aux commerces et les livraisons.
- Avenue du Général Gallieni : rééquilibrage des usages (piétons/vélos/voitures), amélioration du confort, et végétalisation utile (biodiversité, ombrage, fraîcheur).
- Plan pluriannuel « voirie et trottoirs » : priorités rendues publiques, calendrier et suivi des chantiers.

Partenaires : Département, Intercommunalité et acteurs techniques pour les axes structurants (pont, départementales)

Ce que cela change pour vous :

- Moins d'attente et de stress aux points critiques.
- Des traversées plus sûres pour tous.
- Des aménagements lisibles, plus respectés.
- Une ville plus apaisée et plus écologique, quel que soit votre mode de déplacement.

1.2 Temps d'analyse et cohérence urbaine**Constat partagé :**

L'urbanisme façonne Joinville-le-Pont pour des décennies. Lorsque des projets s'enchaînent trop vite, les impacts s'additionnent : circulation, stationnement, écoles, espaces verts, équipements.

Les habitants demandent une meilleure visibilité sur les impacts cumulés et une concertation plus structurée, en amont des décisions.

Objectifs :

Mettre en place un urbanisme maîtrisé, prévisible et de qualité : impacts étudiés, décisions expliquées, concertation réelle.

Faire primer la cohérence et la qualité de vie sur la précipitation.

Nos engagements :

Mettre en place une méthode d'analyse d'impact pour les projets structurants : mobilités, écoles, stationnement, espaces verts, équipements.

- Quand cela est nécessaire, enclencher une pause de cohérence : réévaluer l'impact global avant d'autoriser de nouveaux programmes.
- Renforcer les exigences de qualité : insertion architecturale, gestion de l'eau, performance énergétique, et végétalisation utile.
- Organiser des concertations de quartier en amont : supports clairs, réponses aux questions, suivi des engagements.
- Garanties de transparence : publication des diagnostics, explication des arbitrages, points d'étape publics.

Ce que cela change pour vous :

- Des projets mieux intégrés et mieux anticipés.
- Moins de décisions subies, plus de compréhension des choix.
- Une ville plus écologique qui évolue sans perdre son équilibre.

1.3 Protéger durablement les quartiers pavillonnaires (Polangis, Palissy...)

Constat partagé :

Les quartiers pavillonnaires font partie de l'identité de Joinville-le-Pont : échelle humaine, jardins, respiration urbaine, qualité de voisinage.

Avec le PLUi, les habitants craignent une densification subie via des divisions excessives de parcelles et des projets d'habitat collectif inadaptés.

Objectifs :

Préserver durablement les gabarits, les jardins et la qualité de vie, sans figer la ville : une évolution mesurée, écologique, respectueuse et intelligemment encadrée.

Utiliser les leviers communaux dans le cadre du PLUi au lieu de les subir.

Nos engagements :

- Défendre les zones pavillonnaires face aux divisions excessives de terrains et à l'habitat collectif incompatible avec leur vocation.
- Renforcer le PLUi par des OAP (Orientations d'Aménagement et Programmation) spécifiques à Joinville-le-Pont, claires et opposables.
- Défendre nos règles de construction (hauteurs, gabarits, emprise, insertion) pour préserver les espaces verts et la respiration urbaine.
- S'appuyer sur l'expertise indépendante du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour des choix cohérents, durables et juridiquement solides.
- Assurer une transparence totale : règles applicables, projets étudiés, concertation en amont, explication des décisions.

Principe : Préserver le pavillonnaire, ce n'est pas figer la ville : c'est la faire évoluer avec mesure, respect et intelligence.

Ce que cela change pour vous :

- Des règles claires et durables, évitant les mauvaises surprises.
- Une commune qui agit sur le PLUi au lieu de le subir.
- Des projets plus respectueux du voisinage et du cadre de vie.

1.4 Quais et bords de Marne : Barrage, Gabriel Péri, Polangis, berges

Constat partagé :

Les bords de Marne sont l'un des plus grands atouts de Joinville-le-Pont. Ils doivent être mieux entretenus, plus accessibles et mieux partagés.

Les usages sont parfois en tension (promenade, sport, tranquillité, propreté) et certains points sensibles manquent de continuité et de confort.

Objectifs :

Offrir des berges agréables, accessibles et mieux partagées : un investissement direct dans la qualité de vie, la santé et l'attractivité.

Développer des aménagements utiles, intégrés, et respectueux du site.

Protéger la faune et la flore tout au long des berges et de l'île Fanac.

Nos engagements :

- Concertation spécifique sur les usages (riverains, associations, sportifs) pour clarifier les règles et réduire les tensions.
- Travail avec les partenaires compétents sur les zones techniques (barrage, abords) pour sécuriser et clarifier les accès.
- Plan d'entretien et de valorisation : propreté, mobilier, éclairage adapté, signalétique, interventions régulières.
- Cheminements continus et accessibles (poussettes, PMR (Personne à Mobilité Réduite)), avec des zones d'ombre et des bancs.
- Parcours sportifs intégrés au paysage : équipements sobres, cohabitation apaisée et respect du site.
- Installation de panneaux pédagogiques paysagers qui montrent la faune et la flore et pour que les habitants se rendent compte et protègent notre richesse écologique naturelle.
- Création de zones protégées et d'observatoires pour la faune et la flore.

Ce que cela change pour vous :

- Une promenade plus agréable, plus propre et sécurisée.
- Des parcours éducatifs et accessibles à tous.
- Moins de conflits d'usage grâce à des règles claires.
- Des équipements utiles, discrets et bien entretenus.

1.5 Accessibilité et handicap

Constat partagé :

Une ville inclusive se reconnaît à ses détails : des trottoirs praticables, des traversées audibles, des bancs aux bons endroits.

Des obstacles persistent : des trottoirs dégradés, des traversées difficiles, un manque de continuité pour les personnes malvoyantes, et des parcours en pente exigeants.

Objectifs :

Garantir une bonne accessibilité dans tous les quartiers, en associant les habitants.

Améliorer les traversées et la continuité des cheminements, en priorité sur les axes de vie.

Nos engagements :

- Favoriser la création d'un « comité accessibilité » réunissant les habitants, les associations et les services techniques. Un bilan annuel montrera les différentes évolutions.
- Améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (bandes podotactiles, abaissements de trottoirs...)
- Renforcer la sonorisation et la sécurité des traversées sur les axes principaux.
- Installer davantage de bancs, de zones ombragées et d'appuis sur les parcours fréquentés et en pente.

Ce que cela change pour vous :

- Des déplacements plus faciles et plus sûrs.
- Une ville plus confortable pour tous.
- Un suivi public des améliorations, quartier par quartier.

1.6 Sécurité au quotidien : présence, prévention, proximité

Constat partagé :

La sécurité n'est pas qu'une statistique : c'est un sentiment et une réalité vécue. Les incivilités et atteintes à la tranquillité du quotidien altèrent la sérénité.

Les habitants attendent une présence visible, une réponse rapide aux nuisances, et des démarches simplifiées pour les signaler.

Objectifs :

Renforcer la tranquillité des habitants par une présence plus visible sur le terrain, une prévention active, et une coopération étroite entre la police municipale et la police nationale.

Mieux organiser les moyens existants pour répondre aux attentes des habitants.

Nos engagements :

- Réaliser un audit opérationnel de la police municipale (organisation, horaires, priorités, outils) avec un cabinet spécialisé en sécurité urbaine.
- Renforcer la présence sur le terrain aux horaires utiles et dans les lieux sensibles ; amplitude adaptée aux besoins réels.
- Étudier la mise en place d'un médiateur de quartier (service civique ou dispositif équivalent) pour prévenir les tensions et orienter.
- Déployer une stratégie de prévention : actions ciblées, présence aux abords des écoles, liens renforcés avec les acteurs sociaux.

Ce que cela change pour vous :

- Plus de présence visible sur le terrain.
- Moins d'incivilités, plus de sérénité au quotidien.

1.7 Éclairage public : sobriété et sûreté**Constat partagé :**

L'éclairage public est un levier immédiat de tranquillité et de sécurité. La sobriété énergétique est nécessaire, mais elle ne doit pas dégrader la sûreté.

Certains secteurs et parcs sont insuffisamment éclairés, ce qui accentue le sentiment d'insécurité.

Objectifs :

Agir dès le début du mandat : un éclairage efficace, rassurant, et énergétiquement responsable.

Moderniser intelligemment, en visant à la fois la sécurité et les économies mesurables.

Nos engagements :

- Revoir la cartographie des points lumineux et les horaires d'extinction des espaces publics en tenant compte de la demande des habitants.
- Mettre en place des solutions intelligentes (détecteur de présence, LED, énergie

solaire...).

Ce que cela change pour vous :

- Moins de zones sombres et un sentiment de sécurité renforcé.
- Moins d'accidents sur les cheminements.
- Des économies d'énergie sans dégrader la sécurité.



2. Accès aux services de proximité

Une mairie qui facilite la vie : démarches simples, santé accessible, commerces soutenus.

Dans ce chapitre :

- Services publics et démarches
- Commerces de proximité
- Santé et prévention

2 - Accès aux services de proximité

Une gestion efficace de notre commune simplifie la vie : démarches accessibles, santé de proximité, commerces attractifs.

2.1 Services publics : démarches plus simples, présence renforcée

Constat partagé :

Il manque parfois un accompagnement de proximité et une visibilité claire sur « qui fait quoi » et « dans quels délais ».

Beaucoup d'habitants, notamment les seniors et les familles, disent se heurter à des procédures en ligne difficiles, à des interlocuteurs multiples et à des délais importants.

Objectifs :

Rendre la mairie plus accessible et plus efficace : orientation, accompagnement, et services de proximité au plus près.

Créer une culture du service : information, suivi, et délais annoncés.

Nos engagements :

- Étudier l'implantation d'une antenne France services à Joinville-le-Pont (CAF (Caisse d'Allocations Familiales), de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et de France Travail).
- Renforcer l'accueil en mairie : orientation, rendez-vous, aide aux démarches en ligne, information claire sur les délais.
- Mettre à disposition un « parcours usager » : guide simple (papier et numérique) pour les démarches les plus fréquentes.
- Assurer des permanences thématiques : logement (référént), accès aux droits (avocat)... Une permanence du maire sera assurée.

Ce que cela change pour vous :

- Moins de temps perdu.
- Plus d'accompagnement pour ceux qui en ont besoin.
- Des délais et des interlocuteurs mieux identifiés.

2.2 Commerces : accessibles à tous

Le commerce de proximité est un service : il crée du lien, sécurise l'espace public et rend la ville vivante.

Il a besoin d'accessibilité, de visibilité, d'animation maîtrisée et d'une relation de confiance avec la municipalité.

Constat partagé :

De nombreux habitants ont le sentiment que l'offre commerciale ne répond pas toujours à toutes les bourses.

Manque de diversité des commerces (poissonnerie, magasin d'outillage....)

Objectifs :

Soutenir un commerce de proximité diversifié, accessible et compatible avec la tranquillité des riverains.

Améliorer l'expérience client en simplifiant les déplacements.

Nos engagements :

- Établir un plan de redynamisation co-construit avec les commerçants : diagnostic, actions rapides, animation commerciale, communication.
- Améliorer l'accessibilité : cheminements piétons lisibles, stationnement mieux organisé, cohérence avec les aménagements de voirie.
- Soutenir une offre diversifiée et accessible à toutes les bourses : des circuits courts qui sont plus écologiques, des événements attractifs maîtrisés.
- Donner une information anticipée sur les chantiers, limiter les nuisances, accompagner les commerces impactés.

Ce que cela change pour vous :

- Des rues commerçantes plus agréables et plus pratiques.
- Une animation régulière qui fait vivre la ville.
- Des achats du quotidien facilités, pour tous les budgets et respectueux de l'environnement.

2.3 Santé : renforcer l'accès aux soins et la prévention.

L'accès aux soins devient une préoccupation majeure pour de nombreux habitants. Si la municipalité ne se substitue pas à l'État, elle peut néanmoins agir concrètement pour faciliter l'installation de professionnels de santé, améliorer l'orientation des patients et renforcer la prévention au plus près du quotidien.

Constat partagé :

L'accès aux soins de proximité pour tous devient difficile. Les Joinvillais ont besoin d'être mieux orientés et mieux aidés dans leur parcours de soins.

Les enjeux de prévention en santé sont nombreux (santé des enfants, santé mentale, vaccination, addictions, écrans, nutrition..) et appellent un engagement fort et constant de la politique municipale.

Les habitants ont besoin d'un point d'orientation clair et d'actions de proximité, notamment pour les jeunes et les aidants.

Objectifs :

Faciliter l'accès aux soins et mieux orienter, tout en développant la prévention au plus près des habitants.

Faire de la santé un sujet de coordination et de service.

Nos engagements :

- Garantir un accès équitable aux soins de proximité pour tous les Joinvillais en étudiant la création d'une maison médicale municipale (ou dispositif partenarial équivalent) : locaux adaptés, conditions attractives.
- Renforcer l'attractivité de la ville pour les professionnels de santé spécialisés.
- Faciliter l'accès :
 - aux démarches grâce à un annuaire santé local à jour, un point d'orientation (médecins, paramédicaux, prévention, santé mentale) et un accompagnement numérique pour ceux qui en ont besoin.
 - aux médicaments en situation d'urgence, notamment le soir et le week-end, pour les habitants de Joinville-le-Pont non motorisés.
- Mener et relayer des actions de prévention en lien avec Santé publique France, la CTPS (Communauté Territoriale des Professionnels de Santé) et l'éducation nationale : dépistages, ateliers, conférences, santé des jeunes, accompagnement des aidants.
- Établir un plan de prévention et de protection de l'enfance dans les structures municipales (crèches, écoles, périscolaire, sport, culture, loisirs)

Ce que cela change pour vous :

- Moins de temps perdu pour trouver le bon interlocuteur.
- Plus de prévention et de protection.
- Un appui municipal concret fondé sur l'information, la coordination des acteurs locaux et des actions de proximité, dans le respect des compétences de la commune.



3. Pour les générations de Joinville-le-Pont

Petite enfance, jeunesse, adultes, seniors : une ville qui aide à chaque étape de la vie.

Dans ce chapitre :

- Sport et vie associative
- Petite enfance, enfance et périscolaire
- Jeunesse
- Vie adulte et familiale
- Seniors

3. Pour les générations de Joinville-le-Pont

Une ville équilibrée prend soin de toutes les générations. Nous voulons une commune où l'on s'épanouit, où l'on travaille et se divertit, et où l'on vieillit dans la dignité et le lien social.

3.1 Sport, associations et vie locale

Constat partagé :

Le tissu associatif joinvillais est une force : sport, culture, solidarité, vie de quartier. Il a besoin de lisibilité, de respect et de moyens proportionnés.

Les associations demandent une relation plus simple, une meilleure planification des salles, et un dialogue régulier.

Objectifs :

Simplifier la relation Ville/associations, mieux organiser l'accès aux équipements, et valoriser le bénévolat.

Renforcer les partenariats avec les associations.

Nos engagements :

- Définir ou améliorer des règles d'attribution des salles et équipements, avec une planification annuelle partagée.
- Travailler sur la vie associative : nommer un référent pour soutenir, coordonner et faciliter les échanges.
- Développer des événements intergénérationnels et de quartier, et appuyer les initiatives locales.
- Encourager la création d'associations, notamment traitant de l'écologie.
- Créer la journée des bénévoles.

Ce que cela change pour vous :

- Un renforcement du lien social et du vivre ensemble.
- Une meilleure vie associative.

3.2 Petite enfance, enfance et périscolaire

Constat partagé :

Les retours des associations de parents d'élèves soulignent des tensions sur le nombre de places, les effectifs, la restauration et l'inclusion.

Les familles ont besoin de solutions fiables : horaires adaptés, organisation claire et de qualité au quotidien.

Objectifs :

Offrir un service public de l'enfance de meilleure qualité.

Accompagner les familles dans leurs relations avec les institutions scolaires.

Nos engagements :

- Optimiser les capacités d'accueil des enfants, notamment le soir et le mercredi.
- Renforcer la qualification : formation, encadrement, stabilité des équipes.
- Développer des activités culturelles et sportives avec les associations locales.
- Améliorer la qualité des repas de l'ensemble des écoles.
- Étudier la possibilité d'avoir une cantine communale.
- Renforcer l'inclusion : mieux accompagner les enfants à besoins particuliers, en lien avec l'Éducation nationale et les dispositifs adaptés.
- Mettre en place des actions écologiques en partenariat avec des associations et les acteurs communaux : ateliers sur les espaces verts de la ville, expositions...
- Associer les enfants à l'action écologique : création de « la journée de l'arbre », visites d'endroits emblématiques, encourager le regard sur le monde végétal, permettre aux enfants d'adhérer à l'idée « un enfant, une plante »...

Ce que cela change pour vous :

- Des enfants mieux accueillis et plus accompagnés.
- Des enfants mesurant l'importance de l'écologie dans la vie des habitants.
- Plus de tranquillité pour les familles.

3.3 Jeunesse : des lieux, des horaires, des équipes

Constat partagé :

De nombreuses familles soulignent le manque de lieux adaptés pour les jeunes à Joinville-le-Pont.

La jeunesse a besoin de lieux identifiés, ouverts, avec des adultes référents stables. Les jeunes doivent pouvoir se retrouver, construire des projets, être accompagnés et trouver leur place.

Objectifs :

Créer une structure pour la jeunesse de Joinville-le-Pont, ouverte toute l'année.

Favoriser un accompagnement permanent sur des projets concrets.

Donner des repères et des opportunités, plutôt que laisser les jeunes « dehors » faute de solutions par manque d'investissements.

Nos engagements :

- Réaliser un audit des terrains et bâtis communaux afin d'étudier la création d'une maison intergénérationnelle dédiée notamment aux jeunes.
- Constituer des équipes responsables : animateurs diplômés, référent jeunesse, et partenariats avec les associations locales.
- Soutenir l'autonomie : aide au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) (partie théorique et pratique), aide à la recherche de stages, soutien des projets portés par les jeunes.
- Développer des temps intergénérationnels (ateliers, projets, événements).

Ce que cela change pour vous :

- Un lieu identifié pour les jeunes, attendu et structurant.
- Un lien renforcé entre les générations et les quartiers.

3.4 Adultes : concilier quotidien, travail et qualité de vie

Les Joinvillaises et les Joinvillais doivent souvent composer avec des contraintes multiples : travail, famille, démarches administratives, déplacements, imprévus. Beaucoup manquent de temps, certains se sentent isolés, et les familles monoparentales font face à des

difficultés supplémentaires. La commune a un rôle essentiel à jouer pour simplifier le quotidien, accompagner si nécessaire.

Constat partagé :

Les habitants affirment devoir jongler entre contraintes professionnelles, familiales et logistiques. Lorsque les services sont complexes, les déplacements difficiles ou l'information peu lisible, la charge mentale augmente.

La qualité de vie est impactée par des structures communales qui méritent d'être améliorées.

Objectifs :

Rendre la ville plus simple à vivre : services efficaces et lisibles, espaces publics entretenus, animations accessibles.

Faire de Joinville-le-Pont une ville pratique, écologique, attentive et humaine, tournée vers demain.

Nos engagements :

- Améliorer l'efficacité des services et la lisibilité des démarches : interlocuteurs identifiés, délais annoncés, suivi.
- Développer une programmation d'animations de quartier accessible et régulière (convivialité, espaces verts, jardins potagers, culture, sport).
- Soutenir l'accès au sport et à la culture via les associations et les équipements municipaux.
- Renforcer la qualité de l'espace public : propreté (parcs canins), bancs, éclairage respectueux de l'environnement, sécurité des cheminements.

Ce que cela change pour vous :

- Moins de démarches compliquées et plus d'accompagnement.
- Moins d'isolement, plus de liens et de moments partagés.
- Un cadre de vie qui soutient votre quotidien et facilite l'équilibre entre vie personnelle, familiale et professionnelle.

3.5 Seniors : autonomie, prévention, lien social

Bien vieillir, c'est pouvoir, se soigner, se déplacer et rester relié.

Constat partagé :

L'isolement, les obstacles de mobilité et la fracture numérique pèsent au quotidien.

Objectifs :

Lutter contre l'isolement, préserver l'autonomie, et renforcer la place des seniors comme acteurs de la vie joinvillaise.

Développer l'intergénérationnel comme outil de lien social et de transmission.

Nos engagements

- Soutenir un conseil des seniors incluant des représentants du handicap qui sera consulté sur la mobilité, l'urbanisme et la culture.
- Étudier le projet d'une navette municipale (idéalement hybride ou électrique) reliant les quartiers, facilitant l'accès aux marchés et aux services publics.
- Développer des actions intergénérationnelles : ateliers, transmission de savoir-faire, projets culturels avec la jeunesse.
- Renforcer l'accompagnement numérique pour faciliter l'accès à l'information aux droits et aux soins.

Ce que cela change pour vous :

- Plus d'autonomie et moins d'isolement.
- Des déplacements facilités.
- Des liens renforcés entre générations



4. Gouvernance de la ville

Une mairie plus humaine mais rigoureuse : respect des agents, transparence budgétaire, décisions compréhensibles.

Dans ce chapitre :

- Agents municipaux
- Finances
- Patrimoine et transmission

4. Gouvernance de la Ville

La qualité de vie dépend aussi d'une bonne gestion municipale.

4.1 Les agents municipaux : respect, reconnaissance, efficacité

Constat partagé :

Les agents municipaux sont un des visages du service public. Avec plus de 400 agents, le bien-être et l'organisation interne sont un enjeu majeur de qualité de service.

Quand ils sont soutenus, formés et organisés, les habitants le ressentent immédiatement.

Objectifs :

Construire une relation de confiance et d'efficacité : écouter, outiller, former et mieux organiser pour améliorer le service rendu.

Accompagner les acteurs municipaux tout au long de leur carrière.

Nos engagements :

- Réaliser un diagnostic partagé : organisation, outils, effectifs, formation, coopération entre services.
- Installer un dialogue social programmé, régulier et respectueux.
- Valoriser l'accueil et la qualité de service : standards (délais, information, suivi) et indicateurs de qualité de service.
- Mieux reconnaître les compétences.
- Accompagner les agents tout au long de leur parcours : formations, responsabilisation, conditions de travail.

Ce que cela change pour vous :

- Une mairie plus accueillante.
- Une organisation plus fluide, donc plus efficace.
- Des services plus fiables et des délais annoncés mieux tenus.

4.2 Finances : rigueur, maîtrise, responsabilité et transparence

Constat partagé :

Les Joinvillaises et les Joinvillais souhaitent une meilleure transparence dans l'engagement des dépenses budgétaires. Ils doivent pouvoir comprendre comment est utilisé l'argent public, c'est leur droit.

Une gestion financière saine doit maîtriser et respecter le budget : dépenses, recettes, choix judicieux des investissements...

Objectifs :

Assurer une gestion maîtrisée exemplaire : choix pertinents, priorités utiles, transparence compréhensible, information.

Garantir une cohérence des projets finançables.

Nos engagements :

- Prioriser les services : sécurité, propreté, voirie, écoles, solidarité, proximité.
- Publier des documents budgétaires accessibles : arbitrages, coûts, calendriers et résultats attendus.
- Évaluer systématiquement les investissements et les projets d'investissement : utilité, coût global, maintenance, impact sur le quotidien.
- Élaborer des projets finançables : subventions, partenariats, phasage, et suivi public.
- Respecter les exigences d'éthique : décisions au service exclusif des habitants, prévention des liens et des conflits d'intérêt, transparence des arbitrages.

Ce que cela change pour vous :

- Plus de transparence sur l'argent public.
- Une confiance renforcée dans la gestion municipale.
- Des projets réalistes et un calendrier crédible.

4.3 Patrimoine : protéger, valoriser, transmettre

Constat partagé :

Un grand nombre de Joinvillaises et de Joinvillais regrette la disparition progressive des lieux historiques qui ont fait la renommée de la ville.

Le patrimoine joinvillais fait l'identité de la ville : ses bords de Marne, ses lieux emblématiques, sa mémoire du cinéma.

Préserver et valoriser le patrimoine, c'est renforcer l'attractivité et la fierté locale, tout

en créant des lieux utiles.

Objectifs :

Faire vivre le patrimoine au quotidien : mieux entretenir, mieux transmettre, et créer des lieux partagés.

Transformer des bâtiments sous-utilisés en espaces de projets concrets.

Nos engagements :

- Bords de Marne : améliorer les lieux de promenade (accessibilité, ombrage, mobilier) et créer des espaces protégés.
- Relancer le projet de la Maison des Artistes (bâtiment de l'Horloge) : ateliers, espaces partagés, transmission intergénérationnelle.
- Organiser un parcours patrimonial et des événements culturels pour remettre en valeur l'histoire des studios et du cinéma.
- Redynamiser les lieux emblématiques joinvillais : la place Mozart, les guinguettes, Café Mozart...

Ce que cela change pour vous :

- Des lieux patrimoniaux plus vivants, écologiques, responsables.
- Une identité joinvillaise renforcée.
- Des espaces dédiés pour les artistes et les habitants.



5. Attractivité de la ville

Soutenir l'économie locale et faire rayonner une culture accessible, vivante, [et](#) respectueuse.

Dans ce chapitre :

- Économie de proximité
- Culture et artistes locaux

5. Attractivité de la ville

Joinville-le-Pont doit être une ville attractive : dynamique économiquement, vivante culturellement, écologique, fière de ses talents locaux et de son histoire.

5.1 Économie : soutenir les acteurs économiques locaux

Constat partagé :

Les commerçants, les artisans et les indépendants expriment des besoins de stabilité dans la gestion de la ville : meilleure accessibilité, programmation et information sur l'impact des travaux.

Une ville qui soutient ses acteurs économiques progresse, renforce la sécurité, la convivialité et le service au quotidien.

Objectifs :

Soutenir l'économie de proximité : accessibilité, coordination des chantiers, animation maîtrisée.

Créer une relation de confiance durable entre la ville et les acteurs de l'économie.

Nos engagements :

- Mettre en place un comité de suivi économique local (ville/commerçants/acteurs) pour anticiper les impacts des événements envisagés et co-construire des solutions.
- Faciliter les démarches et améliorer la coordination des travaux : information anticipée, phasage, limitation des nuisances.
- Développer une animation commerciale régulière et concertée.
- Encourager et promouvoir les savoir-faire locaux : artisanat, restauration, art, services, initiatives de quartier.

Ce que cela change pour vous :

- Une ville plus vivante et plus agréable.
- Des citoyens plus soutenus et mieux informés.
- Des chantiers moins pénalisants. ➔

5.2 Culture et art local : créer, partager, faire rayonner

Constat partagé :

Bien souvent des Joinvillaises et des Joinvillais manifestent le besoin d'avoir plus de lieux dédiés aux activités culturelles dans la ville.

La culture est un moteur d'appartenance. Elle doit être accessible, diversifiée et présente dans tous les quartiers.

Joinville-le-Pont dispose de talents, d'associations et de lieux singuliers :

Objectifs :

Faire de la culture un service public accessible.

Soutenir une culture ouverte, vivante en valorisant en priorité les artistes locaux.

Créer des événements réguliers à l'intérieur des murs et en plein-air.

Nos engagements :

- Développer une culture hors les murs : festivals, spectacles, concerts, expositions sur les places, dans les quartiers, sur les bords de Marne mais aussi sur la Marne.
- Valoriser les artistes et les artisans locaux : dans des espaces d'exposition, d'événements, des résidences, par des animations.
- Renforcer l'enseignement artistique et étudier les conditions d'un retour à un conservatoire de musique.
- Faire vivre la mémoire du cinéma à Joinville-le-Pont : parcours historique, rendez-vous annuels.
- Créer une Maison des Artistes.
- Étudier des horaires élargis pour la bibliothèque et pour les espaces de travail.

Ce que cela change pour vous

- Plus d'événements culturels accessibles.
- Des artistes locaux mieux soutenus.
- Des lieux plus adaptés aux besoins des Joinvillaises et des Joinvillais.
- Une ville qui rayonne sans nuire à la tranquillité.



6. Ville numérique : Joinville Connect

Le numérique doit être un outil simple, au service de l'information, de la participation et de l'efficacité du service public. Il ne remplace pas le contact humain, il le complète.

Dans ce chapitre :

- Consultations et participation
- Signalements du quotidien
- Accès aux démarches
- Tableau de bord public

6. Ville numérique : Joinville connect

Constat partagé :

Les habitants disent perdre trop de temps à chercher la bonne information ou le bon interlocuteur.

Par méconnaissance des nouvelles technologies des problèmes restent sans suite.

Des citoyens se sentent éloignés des décisions publiques.

Objectifs :

Mettre en place un outil utile pour : informer, simplifier, participer, tout en gardant un caractère humain.

Respecter les délais de prise en compte et de traitement.

Nos engagements :

- Faire des consultations citoyennes sur les projets structurants, avec restitution claire des résultats.
- Créer des espaces thématiques : santé, culture, jeunesse, urbanisme, mobilités, qualité de vie.
Faciliter l'accès aux bons services et aux bons interlocuteurs.
- Permettre le signalement simple des problèmes (voirie, éclairage, propreté, incivilités, animaux errants...) et connaître leur suivi.
- Présenter un tableau de bord public indiquant : les délais de prise en compte, les taux de résolution, les sujets récurrents...

Ce que cela change pour vous :

- Disposer d'une information facile à trouver.
- Bénéficier de réponses plus rapides et plus transparentes.
- Plus de participation et de confiance dans la vie de la commune.



7. Conclusion - Donner un nouvel élan à Joinville-le-Pont

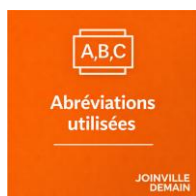
JOINVILLE DEMAIN c'est une méthode, des priorités et des engagements concrets, ce n'est pas un catalogue de promesses mais des projets et des actions réfléchis.

Nous voulons un Joinville-le-Pont moderne et agréable, qui protège son environnement, respecte son identité et avance avec ses habitants. Une ville qui agit vite sur les tracas du quotidien, sans perdre de vue l'avenir. Une mairie qui explique, qui écoute, et qui rend des comptes. Une mairie exemplaire sur le respect des agents et la transparence financière.

Vous l'aurez compris, nous travaillerons sur la sécurité, la tranquillité au quotidien, une meilleure organisation de la circulation mais aussi pour un urbanisme cohérent, protégeant tous les quartiers et valorisant les bords de Marne. Nous simplifierons les services, renforcerons l'accès à une santé de proximité et soutiendrons les familles. Vous constaterez rapidement une amélioration de la restauration scolaire, de la prise en charge du périscolaire et de l'accompagnement de la jeunesse. Nos seniors auront plus de facilité pour accéder aux services et aux infrastructures de la ville. Ils ne seront pas seuls dans leurs démarches et nous combattrons leur isolement. Les relations intergénérationnelles seront plus riches. Nous soutiendrons la vie associative et la culture.

Être maire de Joinville-le-Pont, c'est agir au plus près des habitants, mais tout ne se décide pas uniquement à l'échelle de la ville. Certaines politiques relatives aux déplacements, aux solidarités, aux grands équipements, à l'environnement, se construisent avec le Territoire, le Département et la Région. Notre rôle sera aussi de faire le lien, de défendre les besoins de Joinville-le-Pont et de veiller à ce que chaque décision prise ailleurs serve la vie quotidienne des Joinvillaises et des Joinvillais.

Ensemble, faisons le Joinville de demain. Votons JOINVILLE DEMAIN.



8. Abréviations et acronymes

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

CTPS (Communauté territoriale des Professionnels de Santé)

LED (Light-Emitting Diode, en français Diode électroluminescente) ampoule qui consomme peu d'énergie et qui dure plus longtemps.

OAP (Orientations d'Aménagement et Programmation)

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

PMR (Personne à Mobilité Réduite)